

La LABELLISATION de l'Ecole de Rugby



Dossier

Lettre du Président Bernard LAPASSET
Présentation de la LABELLISATION
Grille d'autoévaluation « informatique »
Grille d'autoévaluation « manuelle »
Guide pratique d'aide à l'autoévaluation
Grille de notation « information »

LE MOT DU PRESIDENT

Septembre 2005

Chers Dirigeants, Chers Educateurs, Chers Amis

A l'approche de la Coupe du Monde 2007, la première à se jouer en France, intéresser un maximum de jeunes à la découverte de notre discipline ne sera pas le défi le plus difficile à relever pour nos écoles de Rugby.

La portée de l'événement, la médiatisation qui va l'accompagner, y suffiront. Notre vrai challenge sera d'être capables d'accueillir et de fidéliser tous ces jeunes qui auront envie de pratiquer le Rugby.

La démarche de labellisation que nous vous proposons a pour but de vous aider dans la consolidation de vos structures, l'amélioration de votre encadrement, la recherche d'une plus grande qualité dans votre fonctionnement.

Par la réflexion que vous mènerez avec vos éducateurs, vos dirigeants, pour vous situer, vous évaluer, vous vous poserez les bonnes questions sur vos points forts mais aussi vos axes d'améliorations possibles et souhaitables.

Cette démarche vers des objectifs communs à toutes les écoles de Rugby de France et de Navarre nous conduira à plus d'harmonie dans les règles et les pratiques, plus de cohérence dans la formation de nos jeunes, plus d'éducation dans le respect de nos valeurs.

Mieux se structurer pour mieux accueillir, mieux former, mieux éduquer, tel est le pari que, avec la labellisation, nous gagnerons ensemble.

Bernard LAPASSET
Président de la FFR

Ecoles de Rugby : vers un label F.F.R. Comment ? Pourquoi ?

« **Ecole de Rugby, Ecole de la Vie** ». Ce merveilleux slogan, qui perdure à travers les décennies, résume à lui tout seul **l'ambition de ce projet de labellisation**, voulu par la FFR et souhaité par de nombreux clubs ou Comités.

Demander la labellisation, c'est, pour une école de Rugby, :

- afficher sa volonté de répondre, par son organisation, son fonctionnement, ses objectifs, son projet, au contenu de ce slogan.
- Exprimer le souhait de faire reconnaître la qualité de son travail.

Donner le label FFR à une école, c'est **reconnaître** :

- qu'elle met tout en œuvre pour **être autant une école de la Vie qu'une école de Rugby**
- qu'elle **s'inscrit dans un processus permanent d'amélioration de sa Qualité**.

Le label n'est pas un but. Il est une étape importante, le constat que, à un moment donné, l'école de Rugby concernée répond bien aux objectifs qui lui sont normalement fixés par sa mission.

La labellisation est à prolonger, dans tous les cas, par l'élaboration d'un « **Plan d'Amélioration de la Qualité** » (**P.A.Q.**) **qui doit renforcer les points forts et gommer les points faibles** dont chacun aura pris conscience lors de l'évaluation.

Ainsi, nous chercherons à être toujours plus forts pour **accueillir, former, éduquer, socialiser, intégrer** tous les jeunes qui nous sont confiés et ceux, encore plus nombreux, qui nous rejoindront à l'occasion de notre prochaine Coupe du Monde.

C'est à ce prix-là que nous serons capables de **les fidéliser**.

La labellisation : comment ça marche ?

Demander la labellisation est une **démarche volontaire** que fait une école de Rugby en vue **d'obtenir sa reconnaissance** et de bénéficier des mesures qui y seront liées. Elle est à faire auprès de son Comité Départemental.

La démarche concerne **l'ensemble d'une école de Rugby**, qu'elle appartienne à un seul club ou à un « Bassin de formation »

L'école recevra alors un petit questionnaire (et une notice explicative) qui lui permettra de se poser les questions suivantes :

- quels sont les critères d'évaluation ?
- est-ce qu'elle y répond bien ?
- quelles sont les améliorations qu'elle peut apporter sans attendre pour mieux y répondre ?

Cette « **autoévaluation** » se fera au cours d'une réflexion menée par **l'ensemble de l'équipe** administrative et pédagogique en charge de l'école de Rugby.

Le dossier d'auto évaluation complété sera ensuite retourné au Comité Départemental

Un groupe d'« experts » prendra alors contact avec l'école et viendra vérifier sur le terrain la réalité et l'objectivité de la situation décrite.

Après cette visite, il proposera :

- soit la **délivrance du label** en l'état, avec ou sans recommandations,
- soit la **délivrance du label**, « **sous réserve de quelques améliorations** »,
- soit **l'établissement d'un plan d'amélioration global**, avant une nouvelle évaluation.

Dans tous les cas, l'école élaborera, avec « l'expert » si elle le souhaite, un « **Plan d'Amélioration de la Qualité (P.A.Q.)** » pour « **aller toujours plus haut** ». Celui-ci doit nourrir et entretenir le souci permanent d'avancer et permettre ainsi de se rapprocher encore de la situation idéale, avant l'expertise suivante.

Le label aura en effet une validité de 4 ans, période au cours de laquelle les experts devront, au moins une fois, venir vérifier que :

- le bon fonctionnement perdure,
- la plan d'amélioration est bien en marche.

Un **manquement grave** à un point important du cahier des charges de la labellisation de la part d'un ou plusieurs de ses membres entraîne, pour l'ensemble de l'école, **la perte du label**.

La labellisation : qu'est-ce que ça apporte ?

- La reconnaissance par tous les partenaires :

La labellisation apporte d'abord la **reconnaissance de son école de Rugby, du travail qu'elle effectue, des hommes et des femmes qui la font vivre.**

Ce label est fédéral mais il est aussi un gage de qualité aux yeux des parents, des collectivités qui vous aident, des milieux scolaires et éducatifs à qui vous proposez votre collaboration pour le développement de votre discipline.

Nul doute que les partenaires économiques seront également sensibles à ce « diplôme de qualité »

- Le bénéfice de certaines mesures fédérales :

Lorsque la labellisation aura été généralisée, certaines **mesures fédérales** seront également **réservées à ceux qui auront le label.**

On n'imagine pas qu'un lauréat de « P'tit Dop » puisse appartenir à une école non labellisée. L'organisation de tournois ne saurait être autorisée pour un club qui n'est ni labellisé ni en marche pour obtenir le label.

Les actions de développement menées par le Comité Départemental ne peuvent se concevoir qu'avec un débouché possible vers des écoles labellisées.

De même, certaines **dotations fédérales ou Territoriales**, certains **outils de développement**, iront **prioritairement à ceux qui auront le label** ou travailleront à l'obtenir.

La Coupe du Monde donnera aussi de nombreuses occasions de « valoriser » ou récompenser tous ceux qui auront obtenu le label FFR.

Conclusion

Vous avez tous le souci d'accueillir, de former, d'éduquer toujours mieux les enfants. Vous êtes donc tous concernés par la labellisation.

Entrez dans la démarche ; elle ne peut que vous profiter.

Beaucoup sont déjà au niveau ; tous les autres seront aidés autant qu'il le faudra, s'ils ont la volonté de progresser.

LABELLISATION FFR



VALORISER les clubs formateurs

- par une reconnaissance de l'investissement et des efforts déjà effectués par chacun
- par une aide pédagogique et matérielle effective



AGIR pour aider à l'épanouissement sportif et social de l'enfant

- en se formant et s'informant pour nos jeunes
- en permettant une pratique sécurisée
- en plaçant l'enfant au centre de l'activité



INCITER à la mise en place de projets générateurs de dynamisme

- aller vers d'autres citoyens – favoriser la cohésion sociale
- imaginer et favoriser d'autres pratiques, en d'autres lieux



REUSSIR l'évènement « Coupe du Monde 2007 »

- en améliorant les structures pour un meilleur accueil de nos jeunes
- en mettant l'école de rugby en amont du projet de club
- en exposant et distinguant nos valeurs

Les Accès à la LABELLISATION : les critères

L'Accueil

organisation administrative
structures
accompagnement

Le Développement

rencontres
milieu scolaire
milieu institutionnel

La Formation

projet pédagogique
formation des éducateurs
éthique et règlement
formation des joueurs

La communication

information
réunions
partenariat

**PROCEDURE DE « LABELLISATION »
SCHEMA DE FONCTIONNEMENT**



P.A.Q : Plan d'Amélioration de la Qualité

NOTICE POUR REMPLIR LE DOSSIER LABELLISATION DE VOTRE ECOLE DE RUGBY

Cette notice a été conçue pour vous aider à remplir le formulaire de labellisation.
Les documents d'information cités dans cette notice sont disponibles sur www.ffr.fr, en annexe, auprès de votre comité territorial ou auprès de votre comité départemental.

SOMMAIRE

Rubriques
<p>Conseils pratiques Qui peut prétendre à une LABELLISATION ? Pourquoi remplir un dossier ? Où envoyer votre dossier ? Quelles sont les étapes de la LABELLISATION ?</p> <p>Mode d'emploi : rubrique par rubrique Comment remplir le dossier ? La documentation disponible.</p>

Contactez votre comité départemental pour obtenir un dossier, une aide ou un renseignement.

Liste des Comités
(en gras, les territoriaux,
en normal, les Comités
Départementaux)

Conseils pratiques

Qui peut prétendre à une LABELLISATION ?

- Toutes les écoles de rugby autonomes peuvent remplir un dossier.
- Tous les regroupements d'écoles de rugby peuvent remplir un dossier.

Solliciter une labellisation est une démarche volontaire.

Les comités départementaux, leurs cadres techniques présenteront et expliciteront le cahier des charges sur l'Accueil, la Formation, le Développement et la Communication au sein de toutes nos écoles de rugby.

Les commissions « Ecoles de rugby » des départements accompagneront les écoles de rugby pour compléter ce document. Elles proposeront de nouveaux axes pour accompagner et finaliser votre démarche qualité.

Pourquoi remplir le dossier ?

Pour préparer l'accueil des jeunes avant, pendant et après la Coupe du Monde.

Pour être reconnu par l'institution FFR, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Education Nationale.

Pour valoriser le travail effectué auprès des collectivités.

Pour bénéficier de toutes les mesures réservées aux écoles de rugby labellisées.

Où envoyer votre dossier ?

Contactez le comité départemental de votre club.

Les étapes d'instruction du dossier passent dans un premier temps par la commission départementale des « Ecoles de rugby ».

Quelles sont les étapes de la LABELLISATION ?

Le cahier des charges sera présenté et explicité par les comités départementaux dès le début de la saison.

La commission départementale des « Ecoles de rugby » apportera son soutien aux clubs qui solliciteront une labellisation, l'équipe dirigeante et l'équipe pédagogique procéderont à l'autoévaluation de leurs structures et de leur activité, puis valideront les réponses à apporter sur le document « grille d'autoévaluation ».

La commission départementale des écoles de rugby instruira le dossier. La visite d'un expert permettra de vérifier que les affirmations sont conformes à la réalité. A cette occasion des documents justificatifs pourront être requis.

Si le dossier est satisfaisant, le président du comité départemental le validera et le transmettra à la commission territoriale des écoles de rugby.

La commission territoriale vérifiera les dossiers, assurera la cohérence des appréciations sur l'ensemble de son territoire et proposera tous les dossiers conformes à la délivrance du label par la FFR.

Le Comité Directeur de la FFR validera la LABELLISATION de l'école de rugby. Elle sera prononcée à l'Assemblée Générale en fin de saison.

La LABELLISATION est accordée pour une durée de 4 saisons consécutives, sauf remise en cause par le Président du comité départemental ou territorial à la suite d'un non respect d'un point important du cahier des charges.

Au cours de ces 4 saisons, une visite d'expert pourra avoir lieu pour vérifier que les conditions de la labellisation sont toujours remplies.

Mode d'emploi : critère par critère

Comment remplir le dossier ?

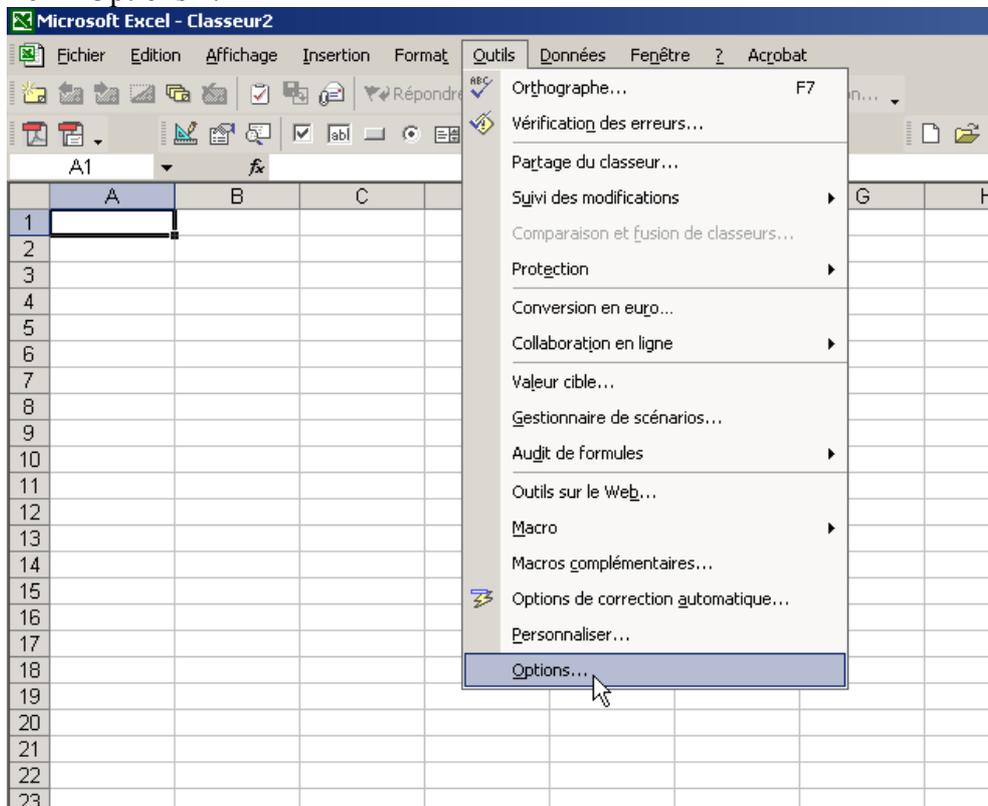
La démarche de LABELLISATION commence par une autoévaluation de son école de rugby.

Le renseignement du dossier est relativement aisé. Les cases blanches entrent en ligne pour le décompte des points permettant l'accès à la labellisation. Elles seront renseignées, automatiquement par un « 1 » si la réponse à l'item est « oui ». Il suffit de cliquer sur l'item et de renseigner en fonction, la fenêtre qui s'ouvre.

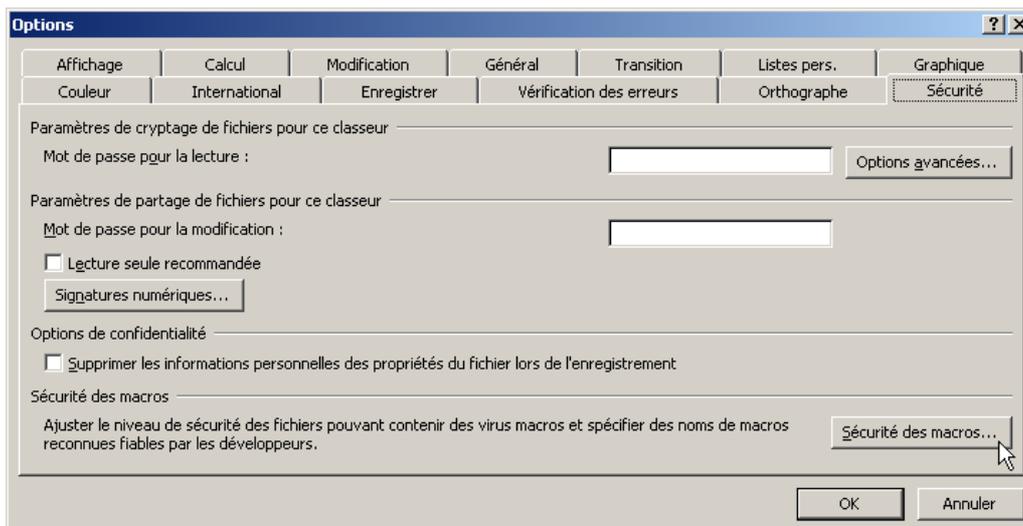
Les **cases vertes** sont des cases de renseignements directs qui n'entrent pas en compte dans la notation. Il suffit de les remplir normalement en fonction de ce qui est demandé. La même manipulation est à opérer.

La touche de tabulation permet de se déplacer d'une zone à compléter à la suivante. Il est toujours possible de corriger une saisie en cliquant sur la zone à modifier. Selon les cas, soit vous pourrez saisir directement une nouvelle valeur, soit une fenêtre de saisie vous permettra de compléter ou modifier les données.

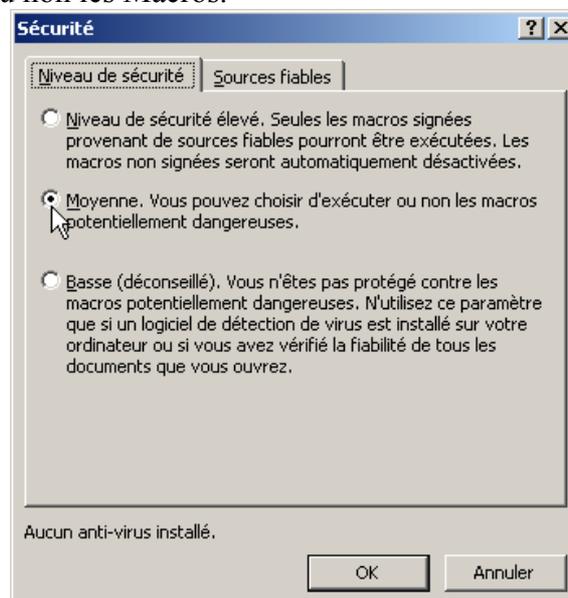
Attention ! pour être complété électroniquement, Excel doit être configuré pour accepter les « Macros ». La FFR garantit que ce logiciel a été vérifié contre les virus, et ne présente donc pas de danger. Pour activer les macros, ouvrez Excel, allez dans le Menu « Outils » et sélectionnez « Options ».



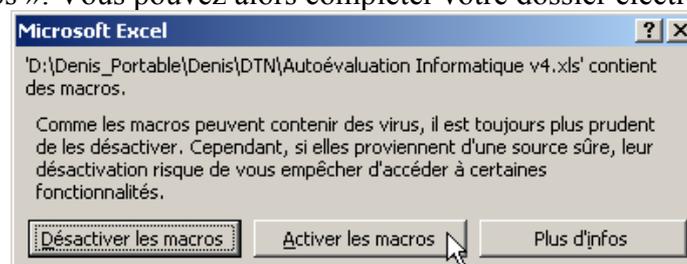
Dans la fenêtre qui s'ouvre, allez sur l'onglet « Sécurité ». En bas de cet onglet, un bouton « Sécurité des Macros » vous permet d'ajuster votre niveau de sécurité.



Choisissez le niveau « Moyen », qui vous demandera à l'ouverture de tout dossier Excel si vous souhaitez activer ou non les Macros.



Ouvrez ensuite le dossier de labellisation, et à la demande d'activation des macros, répondez « Activer les Macros ». Vous pouvez alors compléter votre dossier électroniquement.



Si cela ne fonctionne pas (les fenêtres de saisie n'apparaissent pas par exemple), il se peut que votre version d'Excel soit trop ancienne pour accepter la saisie. Nous vous conseillons alors de compléter le dossier manuellement.

Pour les structures non informatisées la démarche reste identique. Une « X » remplace le « 1 » du dossier informatique.

ACCUEIL

Organisation administrative : Evaluer l'organigramme et renseigner les cases vertes avec les noms des différents responsables.

Structures :

- *Salle d'accueil - Lieu de vie* : Pour tous (enfants, éducateurs, dirigeants et parents) Clubhouse, siège, maison du rugby, lieu de rencontre, algeco....
- *Vestiaires quantité et salubrité, Terrains suffisants et de qualité* : Ces notions de sécurité, d'hygiène, de confort et de plaisir permettent aux enfants d'évoluer en confiance.
- *Matériels* : Nécessaire pour une meilleure pratique et une bonne approche pédagogique.
- *Médical-Pharmacie* : L'accès aux soins et la mise en place rapide des premiers secours sécurise les pratiquants et leur activité.
- *Salle couverte* : Offre aux jeunes et aux éducateurs d'autres possibilités et d'autres entrées dans la pratique et le perfectionnement du rugby ou d'autres pratiques sportives.

Accompagnement de l'activité :

- *Organisation des transports* : Pour assurer la sécurité de tous et éviter des problèmes de « responsabilité » à des bénévoles qui prennent leur voiture pour transporter des joueurs.
- *Goûters* : Doit faire partie de l'aspect convivial que l'on souhaite donner à l'accueil.
- *Soutiens scolaire et social* : Il peut aider certains à pratiquer, en aplanissant quelques difficultés de la vie courante qui pourraient survenir chez les jeunes.
- *Manifestations* : Les FÊTES ou autres manifestations permettent aux gens de se rencontrer, favorisent les échanges, sources de cohésion sociale. Les « sorties » offrent aux enfants des possibilités de trouver d'autres moyens d'accès à la culture ou de connaître d'autres milieux, de se forger des souvenirs.

FORMATION

Projet pédagogique : Il permet d'organiser et d'évaluer l'évolution des enfants tant sur le plan individuel que collectif. Le Plan de formation du joueur est disponible auprès de la commission technique territoriale ou auprès des cadres techniques du comité départemental ou territorial.

Formation des éducateurs : Le responsable technique assure la liaison et l'organisation pédagogique entre les éducateurs des différentes catégories. Il oriente, conseille et soutient le travail réalisé.

Pour être assuré dans sa pratique, tout éducateur qui prend en responsabilité un groupe de jeunes, doit entrer en formation fédérale. Le tableau relatif au plus haut diplôme qui exerce dans chaque catégorie, sera renseigné au moins sur toute la première ligne.

BAFA : diplôme du Ministère Jeunesse et Sports aux fonctions d'Animateur, module Rugby.

BAPAAT : Brevet du Ministère Jeunesse et Sports d'Aptitudes Professionnelles d'Assistant Animateur Technique, module Rugby.

DEFA : diplôme universitaire d'état d'animateur

BEES 1 – BEES 2 : Brevets d'Etat du Ministère Jeunesse et Sports d'Educateur Sportif, spécialité Rugby.

1^{er} cycle, 2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle : diplômes fédéraux d'Entraîneurs ou d'Educateurs.

Les enseignants : professeurs des écoles et professeurs d'EPS sont considérés d'un niveau 2^{ème} cycle.

Réunions techniques et pédagogiques: Dans le cadre d'une progression, pour une harmonisation des contenus, pour une évaluation des groupes, pour une réactualisation des connaissances, pour une formation continue, ce type de réunions est bénéfique à chaque éducateur.

Ethique et Règlement : Etablir un climat favorable au déroulement positif de la compétition, est la condition prioritaire à l'atteinte des buts éducatifs poursuivis. L'attitude de l'éducateur et son comportement doivent mettre l'enfant dans un contexte de SECURITE affective et corporelle de manière à ce que l'acte éducatif et pédagogique, puisse avoir toute sa portée. *La charte de l'éducateur*, ainsi que *la charte du joueur* peuvent être affichées, encadrées ou distribuées de manière à ce que d'autres partenaires de cet acte éducatif (parents, supporters) en prennent connaissance. Le jeu est pour l'enfant un moment de vie qui doit permettre l'expression du PLAISIR, malgré les contraintes et les efforts à fournir. L'éducateur doit être le garant de ces moments privilégiés.

Formation des joueurs : Les actions mises en place par la Fédération Française de Rugby relayées par le comité territorial, permettent à tous les éducateurs d'évaluer non seulement leur travail mais aussi les progrès réalisés par leurs joueurs.

- *Les Centres de Perfectionnement de Secteur :* pour les jeunes de moins de 15 ans et moins de 13 ans, permettent aux jeunes de jouer à leur niveau de pratique du moment, facilitant ainsi leur apprentissage. Les CPS permettent aussi aux éducateurs d'échanger sur leurs pratiques d'entraînements, favorisant ainsi un recyclage de leurs connaissances, mais aussi un autre esprit dans les rencontres. Ils doivent être préparés en amont pour qu'un maximum d'objectifs soit atteint.
- *Le jeu à 4 – Challenge France Télécom :* pour le moins de 15 ans, est un outil pédagogique qui fait appel à presque toutes les compétences que doit mettre en œuvre un joueur. Des ateliers, en effectif réduit (2, 3 ou 4 joueurs) de manipulation, de perception, d'évitement et d'affrontement, de réalisation technique, de maîtrise de la pression ...etc, mettent les joueurs dans des situations facilitantes pour réaliser et progresser. La préparation de ce challenge au niveau des éducateurs et des groupes de joueurs doit faire partie du projet pédagogique.
- *Je joue AUSSI arbitre :* de façon à mieux appréhender les règles du jeu, d'accéder à la prise de responsabilités, d'être acteur de son apprentissage. Jouer à ARBITRER c'est observer, réfléchir, s'informer, s'efforcer de mieux comprendre le jeu. C'est un élargissement de la polyvalence, c'est donc un élément primordial de la formation. La préparation et la pratique sont deux éléments essentiels pour la réussite de cette démarche.
- *Rugby Digest :* Connaître l'esprit. La prise en considération des intérêts des enfants est première dans les différents domaines physique, affectif, social, tactique et gestuel. Le rugby de l'enfant n'est pas celui de l'adulte, mais le jeu de l'adulte sert de référence (et non pas de modèle à copier par les enfants) et il évolue vers des exigences nouvelles, vers plus de dynamisme et vers une polyvalence parallèle à la spécialisation. Les remises en jeu doivent dynamiser la progression vers l'avant, même si les équipes sont en déséquilibre, de manière à ce que les enfants puissent faire jouer pleinement leur spontanéité dans leur perception des situations favorables ou défavorables. Des temps de préparation, de formation sont proposés par le comité territorial ou départemental à chaque début de saison, de façon à harmoniser les interventions pédagogiques, que tous les enfants jouent avec le même règlement et dans le même esprit.
- *Challenge moins de 11 ans - P'tit Dop :* Chaque comité territorial organise au cours de la saison le classement des écoles de rugby. Ce classement tient compte de plusieurs critères définis au préalable (résultats en cours de saison, tenue des équipes sur le terrain, état d'esprit, éducateurs formés ou en formation, participation aux actions fédérales, résultat au tournoi

final...). L'école de rugby lauréate est récompensée par l'intermédiaire de ses moins de 11 ans au niveau du comité territorial et 8 de ces écoles sont invitées au CNR de Marcoussis, en automne de la saison suivante.

- *Moins de 7ans* : Cette catégorie si particulière nécessite une approche particulière et spécifique. Plusieurs documents existent, fait conjointement avec les fédérations affinitaires spécialistes de l'éducation de cette tranche d'âge (UGSEL, USEP), ou par la FFR. Des formations, des colloques sont organisés par les commissions de formation des comités départementaux ou territoriaux.
- *Féminines* : Ce public reste encore trop en marge de notre activité dans les clubs. Des efforts dans l'accueil sont utiles et nécessaires. Après l'école de rugby peu de possibilités s'offrent aux joueuses pour pratiquer. La pérennisation de la pratique féminine passe par un soutien total, une volonté affichée d'ouvrir le club à d'autres publics, notamment en 14-17 ans

DEVELOPPEMENT

Rencontres

- *Participe aux Tournois*: « Toujours » représente la participation de toutes vos équipes aux tournois organisés par le comité départemental ou territorial.
- *Organise des Tournois ou Plateaux événementiels – Clubs FFR*: Déclarés auprès du comité départemental ou territorial, le nombre d'équipe et le niveau n'entrant pas en ligne de compte. Justificatifs à produire si demande.
- *Organise des rassemblements de pratiques diversifiées*: Votre école, votre club, est pleinement organisateur de cette manifestation (possibilité : avec autre club ou partenaires institutionnel ou privé).
Préciser pour « Autres » : beach ? foulard ? touch ?

Milieu Scolaire

- *Vous avez une ou des conventions*: vous devrez produire une copie de celles-ci. En primaire cette convention s'intègre dans un « projet d'école ». En collège et Lycée les professeurs d'EPS ont proposé un « cycle » rugby dans leur établissement.
- *Aidez vous à la mise en place de cycles* : Au delà d'une convention, vous accompagnez l'activité scolaire rugby par des actions que vous préciserez.
- *Personne spécialement chargée des relations avec les scolaires*: Son implication doit apparaître tout autant sur les conventions que sur le terrain (soutien aux enseignants, écriture et conduite de projet, lien pour prêt de matériel ou d'installations).

Milieu Institutionnel

- *Dossier FNDS* : Fond national du développement du Sport, dossier Jeunesse et Sport à retirer pour toute A.S, en début d'année calendaire auprès des services du ministère de la Jeunesse et des Sports. Accompagnement de ces dossiers organisé par les comités départementaux.
- *Subvention municipale*: Ligne budgétaire spéciale de la mairie pour l'école clairement identifiable.
- *Dispositifs d'accompagnements utilisés*: Si autres préciser.
- *Mesures fiscales en faveur des bénévoles* : Frais de déplacements (transport-repas etc.) à déclarer par le bénévole en réduction de ses revenus (guide du dirigeant).

COMMUNICATION

Informations :

- *Presse locale* : Les activités de l'école de rugby souvent très riches, les évènements qui rythment la vie des différents groupes (M7, M9, M11, M13 ou M15ans), les contacts entretenus, les avis des personnalités du club peuvent permettre à l'école de rugby de montrer sa vitalité, son enthousiasme, son originalité, qui sont des sources d'exposition médiatique.
- *Outils de diffusion* : Plusieurs médias existent, d'autres sont à créer. Souvent les rédacteurs cherchent à relayer des initiatives particulières ou simplement à informer sur les actions menées.

Réunions :

- *Du comité territorial ou départemental* : Ces réunions organisées, soit pour l'organisation de la compétition, soit pour des informations administratives ou pédagogiques, soit pour mettre en évidence un fonctionnement particulier à un moment particulier..., sont quasiment obligatoires pour que l'unité de fonctionnement de notre activité sur le territoire soit véritable et que la formation soit améliorée..
- *Avec les parents* : Souvent les informations sont données par l'intermédiaire des enfants, et nous ne nous apercevons que plus tard qu'elles ne sont pas arrivées. Quelques réunions régulières avec les parents, avec qui nous sommes partenaires d'éducation, favorisent souvent des échanges particulièrement fructueux. Peut-être qu'ainsi certains ne se comporteront pas uniquement en consommateurs.
- *Suivi des joueurs* : Permet une relation proche avec les parents ou avec les éducateurs futurs des enfants. Ce suivi peut aussi aider à éviter certains problèmes (physiques, physiologiques, psychologiques ou ... autres).

Partenariat :

- *Spécifique à l'école de rugby* : Certains partenaires sont parfois plus sensibles aux arguments développés pour la formation du jeune joueur, ainsi par l'état d'esprit dans lequel elle se déroule. Les jeunes sont aussi une cible privilégiée par certaines entreprises.
- *L'école de rugby propose à la vente* : quelques articles promotionnels sont souvent des sources de financement complémentaires, voire principales. Il s'agit là de bien cibler les articles de manière à, ne pas saturer les « acheteurs » potentiels (familles, supporters, soutiens...) mais aussi de collecter peut-être des idées originales.

La documentation disponible

CEL : [Contrat Educatif Local](#)

USEP : [Rugby à l'école pour les M7ans](#)

Milieu scolaire primaire : Le rugby à l'école CD82 (CDRom)

[Charte du joueur](#)

[Charte de l'éducateur](#) :

Coupe du Monde : [dire-lire-écrire-AGIR](#)

P'tit Dop : [doc Pub](#)

France Télécom : [Jeu à 4](#)

Rugby Digest : [Règles du jeu \(apprentissage\)](#)

CD Rom M7ans: : **les pépinières**

UGSEL : [Le rugby à l'école](#)

CPS : [sur site FFR](#)

Règlement Généraux/ Encadrement d'équipes : [sur site FFR](#)

Livret des formations : [sur site FFR](#)